

Agent(e) de Valorisation des Espaces Paysagers

Métier

L'agent(e) d'entretien et de valorisation des espaces paysagers réalise les opérations d'aménagement, d'entretien et d'embellissement d'espaces verts, de parcs et jardins et de sols engazonnés (terrains de sport -football, golf ...) et d'aire de jeux.

A partir de consignes orales ou écrites le(la) professionnel(le) réalise les différentes opérations d'entretien et de mise en valeur des zones plantées. Il(elle) identifie les végétaux et vérifie leur état sanitaire (maladies, parasites, concurrence d'adventices).

A l'aide de machines spécifiques (tondeuse, taille-haie, débroussailluse...), il(elle) entretient les couverts végétaux herbacés (gazons, jachères) à semi-ligneux (friches, lisières).

Il(elle) procède à la taille des végétaux isolés ou en haie, ainsi que l'élagage, l'abattage et le débit d'arbres de petites dimensions depuis le sol.

Il(elle) effectue le travail du sol mécaniquement ou manuellement, découpe les bordures des gazons et massifs, contrôle les tuteurs, haubans et liens, et les apports (eau, engrais, amendements) nécessaires au bon développement des végétaux.

Validation – Reconnaissance des acquis

- Certificat de Compétences Professionnelles (CCP) « Entretien un espace paysager ».